

# X Annonces 91 JUDICIAIRES & LÉGALES

JEUDI 1<sup>er</sup> AVRIL 2021 Le Grand Parisien

Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2021 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements : 60 - 75 - 77 - 78 - 81 - 92 - 93 - 94 - 95. La tarification des annonces judiciaires et légales est définie par l'arrêté du ministre de la Culture et de la Communication du 7 décembre 2020 et est la suivante pour le département d'habilitation du Parisien : Annonces judiciaires et légales de Constitution de sociétés commerciales : tarif forfaitaire : Société anonyme (SA) 395€ HT - Société par actions simplifiée (SAS) 197€ HT - Société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU) 141€ HT - Société en nom collectif (SNC) 219€ HT - Société à responsabilité limitée (SARL) 147€ HT - Société à responsabilité limitée unipersonnelle ( dite « entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée » , EURL) 124€ HT. Annonces judiciaires et légales hors Constitution de sociétés commerciales : tarifs HT à la ligne : 60 (4,37 €) - 75/92/93/94 (5,39 €) - 77/78/95 (5,14 €)

## LES MARCHÉS PUBLICS

Consultez aussi nos annonces sur <http://avisdemarches.leparisien.fr>

**Marchés + de 90 000 Euros**

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

**SAINT PIERRE DU PERRAY**

ELEDO CEDRIC, 8 rue Antonio VIVALDI  
91280 Saint-Pierre-Du-Perray. tél. :  
0169897544

Courriel : [marches-public@stpdp.com](mailto:marches-public@stpdp.com)  
<https://www.e-marchespublics.com/>

**Objet du marché : marché de transports scolaires, périscolaires et occasionnels.**  
**Lieu d'exécution :** Saint Pierre du Perray, 91280 Saint Pierre du Perray.

L'avis implique l'établissement d'un accord cadre.

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Durée de l'accord-cadre : 1 an(s).

Valeur estimée (H.T.) : 65000 euros.

Estimation de la valeur (H.T.) : 65000 euros.

**Nombre de reconductions éventuelles : 2.**

**Refus des variantes.**

Prestations divisées en lots : non.

**Durée du marché ou délai d'exécution :** 12 mois à compter de la notification du marché.

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature :** français.

**Conditions de participation :**

**Critères de sélection des candidatures :** renseignements se trouvant dans le règlement de la consultation

**Situation juridique - références requises :** renseignements se trouvant dans le règlement de la consultation

**Capacité économique et financière - références requises :** renseignements se trouvant dans le règlement de la consultation

**Référence professionnelle et capacité technique - références requises :** renseignements se trouvant dans le règlement de la consultation

**Marché réservé :** non.

**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :** Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire (si ces documents ne sont pas déjà demandés

aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après.)

- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (renseignements à inscrire dans le formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public)

- Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public)

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public)

- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public)

- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public)

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

- Si l'appui, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat doit fournir les

documents relatifs à ces capacités et les annexer au formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public)

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT1) :**

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail - Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus (formulaire NOT1) - Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

**Marché public simplifié :** NON

**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

**Type de procédure :** procédure adaptée.

**Date prévue pour l'envoi aux candidats sélectionnés de l'invitation à présenter une offre ou à participer au dialogue :** 29 Mars 2021 à 00:00.

**Date limite de réception des offres :** 23 Avril 2021 à 16:00.

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 29 Mars 2021.

## Enquête publique



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

COMMUNE DE MARCOUSSIS

publique relative au projet de mise en compatibilité par déclaration de projet n2 du Plan Local d'Urbanisme de la ville de Marcoussis préalablement à l'approbation de ladite mise en compatibilité par déclaration de projet n2 par le Conseil municipal.

A cet effet, Monsieur Patrick GAMACHE a été nommé par le Président du Tribunal Administratif de Versailles, en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie du samedi 27 mars à 9h00 au mercredi 28 avril à 17h30 soit 33 jours consécutifs, aux jours et heures habituels d'ouverture (le lundi de 13h30 à 17h30, du mardi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30. Les 1er et 3ème vendredi du mois de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00, les 2nd et 4ème vendredi du mois de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, les 2nd et 4ème samedi du mois de 9h00 à 12h00 hors vacances scolaires).

Pendant la durée de l'enquête, chacun pourra prendre connaissance du dossier sur le projet de mise en compatibilité par déclaration de projet n2 du Plan Local d'Urbanisme de la ville de Marcoussis en Mairie, sur le site internet de la ville [www.marcoussis.fr](http://www.marcoussis.fr) ainsi que sur un poste informatique dans le hall d'accueil de la Mairie.

Chacun pourra soit consigner ses observations sur le registre, soit les adresser par écrit à l'attention du commissaire enquêteur en Mairie (5 rue Alfred Dubois, 91460 Marcoussis), soit par courriel à l'adresse dédiée : [miseencompatibiliteplu2@marcoussis.fr](mailto:miseencompatibiliteplu2@marcoussis.fr). Les courriers ainsi que les courriels reçus seront annexés au registre d'enquête. Les observations reçues par courriel seront également consultables dès le lendemain de leur envoi sur le site internet.

Monsieur le commissaire enquêteur recevra en mairie :

Samedi 27 mars de 9h à 12h

Vendredi 16 avril de 14h45 à 17h45

Mercredi 28 avril de 14h30 à 17h30

Le rapport et les conclusions de Monsieur le commissaire enquêteur seront tenus à disposition du public en mairie pendant une durée d'un an à partir de sa date de réception par les services de la ville aux jours et heures d'ouverture de la mairie (le lundi de 13h30 à 17h30, du mardi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30. Les 1er et 3ème vendredi du mois de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00, les 2nd et 4ème vendredi du mois de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, les 2nd et 4ème samedi du mois de 9h00 à 12h00 hors vacances scolaires) ainsi qu'en Préfecture et seront consultables sur le site internet de la ville [www.marcoussis.fr](http://www.marcoussis.fr). Les informations peuvent être demandées auprès du service urbanisme de la ville.

**Vous êtes acheteurs**



ENQUETE PUBLIQUE, DECLARATION DE PROJET EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITE DU PLU

Par arrêté du 24 mars 2021, le Maire a prescrit l'ouverture de l'enquête publique sur la déclaration de projet liée à la future école primaire avec mise en compatibilité du PLU.

L'enquête se déroulera en mairie (12 rue Roger-Clavier 91700 Fleury-Mérogis) du 19/04/21 au 04/05/21 aux jours et heures habituels d'ouverture (hors veille de fête où la mairie fermera à 16h30 et le 1er mai 2021)

Monsieur Jean-Yves COTTY, Commissaire Enquêteur assurera des permanences en mairie les 20/04/21 de 9H00 à 12H00, 24/04/21 de 9H00 à 12H00, 29/04/21 de 14H30 à 17H30 et le 04/05/21 de 14H30 à 17H30.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet peuvent être consignées dans le registre d'enquête mis à disposition en mairie. Elles peuvent être adressées par écrit au Commissaire enquêteur à la mairie et par courriel : [urbanisme@mairie-fleury-mérogis.fr](mailto:urbanisme@mairie-fleury-mérogis.fr).

## Constitution de société

Par ASSP en date du 11/03/2021, il a été constitué une SASU dénommée :

**ALLO NEGOCE AUTO**

**Siège social :** 37 avenue de Guyenne 91940 LES ULIS **Capital :** 2000 € **Objet social :** commerce de voiture et d'automobile légers **Président :** M HUSSAIN Sagar demeurant 37 avenue de Guyenne 91940 LES ULIS élu pour une durée de 99 ans. **Admission aux assemblées et exercice du droit de vote :** Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. **Clauses d'agrément :** Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la Société. **Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Création de la sci - L&A IMMO. Siège : 4 ROUTE DE BOISSY 91650 ST YON. Capital : 100 €. **Objet :** L'acquisition, l'administration, la restauration, la construction, et l'exploitation par bail, location ou autrement, de biens et droits immobiliers. **Gérants :** ALEXANDRE BEAUJARD, 4 ROUTE DE BOISSY 91650 ST YON. LOIC LE BESNERAIS, 105, boulevard Victor hugo 93400 ST OUEN SUR SEINE. **Durée :** 99 ans au rcs de EVRY. Cessions soumises à agrément.



**Optimisez votre communication**  
Publiez vos annonces d'enquêtes publiques dans **Le Parisien**

01 87 39 82 96  
[legales2@leparisien.fr](mailto:legales2@leparisien.fr)

Par ASSP en date du 15/02/2021, il a été constitué une SASU dénommée :

**HZ TRANSPORT**

**Siège :** HZ **Siège social :** 2 Rue Jacques Decour 91700 FLEURY-MÉROGIS **Capital :** 3000 € **Objet social :** Transport de marchandises, déménagement ou location de véhicules avec conducteurs destinés au transport de marchandises à l'aide de véhicules n'ex-cédant pas 3,5 tonnes. **Président :** M Hattay Ahmed demeurant 2 Rue Jacques Decour 91700 FLEURY-MÉROGIS élu pour une durée de 99 ans. **Clauses d'agrément :** Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la Société. **Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de EVRY.

**Insertions diverses**

Monsieur MOMBO MOUSSAVOU Guy James né le 03/07/1975 à LIBREVILLE demeurant

**ENTREPRISE DE NETTOYAGE INDUSTRIEL MULTISERVICES**  
 SARL au capital de 8 000 €  
 21 route de Liars  
 91220 LE PLESSIS-PATE  
 RCS EVRY 793 674 136

Suite AGE du 15/12/2016, dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour. Liquidateur : Mme Mouna HADDAD, 41 rue du Bois Sauvage, 91000 EVRY-COURCOURONNES. Le siège de la liquidation est fixé chez Maître Carmouze, 14 rue du Bois Guillaume, 91000 EVRY-COURCOURONNES.

Suite AGE du 15/12/2016, les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, Mme Mouna HADDAD, ont approuvé les comptes de liquidation ; donné quitus au Liquidateur, et déchargé de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 15/12/2016.

Dépôt légal au GTC d'EVRY.

**SNC CILAOS 238**

Au capital de 100 euros  
 Siège social :  
 14 Rue du Donjon  
 91800 BRUNOY  
 509 354 288 RCS EVRY

L'assemblée générale extraordinaire du 30 Mars 2021 a décidé de dissoudre la société par anticipation et de procéder à sa mise en liquidation amiable à partir de ce jour.

La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci.

Monsieur Xavier Nass, 12 rue Martin Luther King, 14280 SAINT-CONTEST, est nommé en qualité de liquidateur.

Le siège social de la liquidation est fixé à 12 rue Martin Luther King, 14280 SAINT-CONTEST.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de EVRY.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de EVRY.

Pour avis,  
 le Liquidateur

**Modifications**

**CENTRE D'IMAGERIE MEDICALE RADIOLOGIE-ECHOGRAPHIE**  
 SELARL au capital de 8 000 €  
 128, rue Saint Jacques  
 91150 ETAMPES  
 501 615 611 RCS EVRY

Aux termes de l'AGE du 01/04/2021, il a été décidé de transformer la société en SELAS à compter du 01/04/2021. Sa dénomination sociale, son capital, son siège social, son objet, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Cette transformation entraîne la fin des mandats des dirigeants de la société sous son ancienne forme.

Sous la forme de SELAS, Morgane JANANI demeurant à PARIS (75013), 13, rue Paul Baruel ancienne cogérante, est nommée Présidente.

**BOULANGERIE SOLEIL**

SARL au capital de 5 000 €  
 49 rue Charles de Gaulle  
 91250 SAINT-TRYPHON-SUR-SEINE  
 795 233 782 RCS EVRY

Suivant décisions de l'associé unique du 15/03/2021, il a été décidé de transformer la société en société par actions simplifiée.

Sous sa nouvelle forme, la société présente les caractéristiques suivantes :  
 Forme sociale : Société par actions simplifiée

Président : M. Kamel AIT BADAZ demeurant 49 rue Charles de Gaulle, 91250 SAINT-TRYPHON-SUR-SEINE

Admission aux assemblées et droit de vote : Chaque action donne droit à une voix.

Transmission des actions : Droit de préemption conféré aux associés dans les conditions définies aux statuts.

Agrément pour toute cession et transmission d'actions.

Droit de sortie conjointe et droit d'exclusion des associés dans les conditions définies aux statuts.

Mention au RCS d'EVRY.

Le Président

**RECTIFICATIF**

A l'annonce parue dans Le Républicain le 11/02/2021, concernant **CLOMATIC**, il fallait lire «l'objet social devient toutes activités en matière de conseils, vente et conseils en installation d'équipements extérieurs».

**RDK CHAUFFEUR**

Société par Actions Simplifiée  
 Au capital de 1 500 €  
 Siège social :  
 6 rue de Boulogne  
 91830 LE COUDRAY-MONTCEAUX  
 RCS d'EVRY 812 020 378

En date du 29/03/2021, l'associé unique a décidé de modifier l'objet social à compter du 29/03/2021.

Nouvel objet social :

- Transports de voyageurs par taxis

L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Modification au Registre du Commerce et des Sociétés d'EVRY.

**T TORII**

SAS au capital de 8.000 €  
 15/17 avenue Jean Jaurès  
 91560 CROSNE  
 802 347 278 RCS EVRY

Par AGE du 22 mars 2021, il a été décidé de :

Transférer le siège social au 69 Rue de la Justice, 91230 MONTGERON

Modifier l'objet social qui devient «Traitement, service à domicile et événementiel, épicerie fine, vente de plats à emporter et à consommer sur place».

Les articles 2 et 4 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention au RCS d'EVRY.

**MMF PRESTIGIA**

SAS au capital de 1 500 €  
 15 avenue de la République  
 91300 MASSY  
 RCS EVRY 834 855 066

L'associé unique a décidé le 01/02/2021 et à compter de ce jour, l'extension de l'objet social au transport routier de marchandises à l'aide de véhicules n'exécédant pas 3,5T, de transférer le siège social au 8 rue René Cassin, 91300 Massy, de prendre acte de la démission du Directeur Général M. MSALLEM Mohamed Fethi.

**THYS AUTOMOBILES**

SASU au capital de 1 000 €  
 13 chemin des Petites Fontaines  
 91180 SAINT-GERMAIN-LES-ARPAJON  
 823 234 828 RCS EVRY

Par décision de l'associé unique du 02/04/2021 et à compter de ce jour, transférer du siège social au : 10 avenue Georges Boillot, 91310 LINAS, nouvelle dénomination : **SYA MOTOR STORE**.

**Cessions de Fonds**

Par ASSP du 01/05/2021, enregistré au SIE de ETAMPES, le 26/03/2021, dossier : 20210008213, référence : 9104P61 2021 A 01598, 2 C CONDUITE, SASU au capital de 10 000 €, ayant son siège social 2 rue Auguste Renoir, 91000 EVRY-COURCOURONNES, 822 028 361 au RCS d'EVRY, a cédé à K-CONDUITE, SAS au capital de 4 000 €, ayant son siège social 4 BIS GRANDE RUE, 91630 MAROLLES-EN-HUREPOIX, 894 295 864 au RCS d'EVRY, un fonds de commerce de enseignement de la conduite et de la sécurité routière, comprenant sa clientèle et ses éléments d'actifs incorporels et corporels d'enseignement de conduite de véhicules à moteur, exploité sous le nom «AUTO ECOLE AGUADO», exploité sis 47 boulevard Charles de Gaulle, 91540 MENNECY, moyennant le prix de 50 000 €.

La date d'entrée en jouissance est fixée au 01/03/2021. Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales à l'adresse suivante : 47 Boulevard Charles de Gaulle, 91540 MENNECY, pour la validité et pour la correspondance.

Annonces légales  
 01.69.36.57.10.

Par ASSP du 01/03/2021, enregistré au SIE de ETAMPES, le 26/03/2021, dossier : 2021 00008217, référence : 9104P61 2021 A 01597, 2 C CONDUITE, SASU au capital de 10 000 €, ayant son siège social 2 Rue Auguste Renoir, 91000 EVRY-COURCOURONNES, 822 028 361 au RCS d'EVRY, a cédé à K-CONDUITE, SAS au capital de 4 000 €, ayant son siège social 4 Bis Grande Rue, 91630 MAROLLES-EN-HUREPOIX, 894 295 864 au RCS d'EVRY, un fonds de commerce d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière, comprenant sa clientèle et ses éléments d'actifs incorporels et corporels d'enseignement de conduite de véhicules à moteur, exploité sous le nom «AUTO ECOLE AGUADO», exploité sis 4 BIS GRANDE RUE, 91630 MAROLLES-EN-HUREPOIX, moyennant le prix de 15 000 €.

La date d'entrée en jouissance est fixée au 01/03/2021. Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales à l'adresse suivante : 4 Bis Grande Rue, 91630 MAROLLES-EN-HUREPOIX, pour la validité et pour la correspondance.

**Avis d'Enquêtes**
**COMMUNE DE FLEURY-MEROGIS**
**ENQUETE PUBLIQUE DECLARATION DE PROJET EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITE DU PLU**

Par arrêté du 24 mars 2021, le Maire a prescrit l'ouverture de l'enquête publique sur la déclaration de projet liée à la future école primaire avec mise en compatibilité du PLU.

L'enquête se déroulera en mairie (12 rue Roger-Clavier, 91700 FLEURY-MEROGIS) du 19/04/2021 au 04/05/2021 aux jours et heures habituels d'ouverture (hors veille de fête où la mairie fermera à 16h30 et le 1<sup>er</sup> mai 2021).

Monsieur Jean-Yves COTTY, Commissaire Enquêteur assurera des permanences en mairie les 20/04/21 de 9h00 à 12h00, 24/04/21 de 9h00 à 12h00, 29/04/21 de 14h30 à 17h30 et le 04/05/21 de 14h30 à 17h30.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet peuvent être consignées dans le registre d'enquête mis à disposition en mairie. Elles peuvent être adressées par écrit au Commissaire enquêteur à la mairie et par courriel : [urbanisme@mairie-fleury-merogis.fr](mailto:urbanisme@mairie-fleury-merogis.fr).

**COMMUNE DE MONTGERON**
**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE RELATIVE AU PROJET DE MODIFICATION N° 3 DU PLAN LOCAL D'URBANISME**

Par arrêté en date du 11 mars 2021, le Maire de Montgeron a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Cette enquête publique est préalable à l'approbation de la modification du PLU sur laquelle le Conseil Municipal sera amené à délibérer. La personne responsable de ce plan est la commune de Montgeron, représentée par son maire, Madame Sylvie CARILLON. Les informations relatives à cette enquête peuvent être demandées au service urbanisme, par téléphone, au 01 70 58 93 60, aux heures d'ouverture au public du service.

Par décision du Tribunal Administratif de Versailles, **Monsieur Henry MYDLARZ** a été désigné commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera au Centre Administratif et Technique de la Mairie de Montgeron du **vendredi 2 avril inclus au mardi 4 mai 2021 inclus** aux jours et heures d'ouverture du service urbanisme, 130 avenue Charles de Gaulle - 91230 - MONTGERON.

Le dossier d'enquête comprend un rapport de présentation et les pièces du PLU concernées par le projet de modification. Le dossier ne comporte ni évaluation environnementale, ni étude d'impact et note de présentation présentant un résumé des caractéristiques du projet de modification du PLU et des raisons pour lesquelles le projet a été retenu, notamment au point de vue de l'environnement.

Pendant la durée de l'enquête, le

public pourra prendre connaissance du dossier, sur support papier et sur terminal informatique, au Centre Administratif et Technique, 130 avenue Charles de Gaulle, les **lundis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 et le mercredi de 13h30 à 17h30**. Le dossier complet sera également consultable sur le site internet de la ville à l'adresse : [www.montgeron.fr](http://www.montgeron.fr)

Le commissaire enquêteur recevra le public :

- Le mercredi 7 avril de 9h à 12h au Centre administratif et technique (130 avenue Ch. de Gaulle)

- Le samedi 10 avril de 9 h à 12 h à l'Hôtel de ville (112 avenue de la République)

- Le lundi 26 avril de 14 h à 17 h au Centre administratif et technique

- Le mardi 4 mai de 14 h à 17 h au Centre administratif et technique

Le public pourra consigner ses observations éventuelles sur le registre d'enquête spécialement ouvert à cet effet au service Urbanisme ou les adresser par écrit à Monsieur Henry MYDLARZ, commissaire-enquêteur, Mairie de Montgeron, 112 avenue de la République, 91230 MONTGERON ou par voie électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@montgeron.fr](mailto:urbanisme@montgeron.fr)

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés au service urbanisme aux jours et heures habituels d'ouverture ainsi que sur le site internet de la ville pendant une durée d'un an.

**VILLE D'ORSAY**
**PROROGATION DE L'ENQUETE PUBLIQUE DU PROJET DE MODIFICATION N°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME**

Par arrêté n°21-30 en date du 16/02/2021, M. le Maire a prescrit l'enquête publique relative à la modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme.

Par arrêté n°21-163 en date du 01/04/2021, M. le Maire a prorogé cette enquête publique.

L'enquête publique se déroule pendant 41 jours consécutifs du **lundi 8 mars (8h30) au samedi 17 avril 2021 (12h) inclus**. M. Thierry NOEL, Gérant de société, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le tribunal administratif de Versailles.

Pendant la durée de l'enquête, le public peut consulter le dossier de l'enquête et consigner ses observations sur le registre papier ouvert à cet effet à l'accueil de la mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture soit : Lundi, mardi, mercredi et vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 ; jeudi : de 13h30 à 18h et le samedi : de 9h à 12h. Il peut également les adresser par écrit à l'adresse suivante : M. le Commissaire Enquêteur - Mairie d'Orsay - Service urbanisme réglementation - 2 Place du Général Leclerc - 91400 ORSAY ou par voie électronique à l'adresse suivante : [modification-plu-orsay@enquetepublique.net](mailto:modification-plu-orsay@enquetepublique.net). Le dossier d'enquête et un registre dématérialisé sont accessibles à l'adresse suivante : <http://modification-plu-orsay.enquete.publique.net>. Chacun peut y inscrire ses observations et consulter l'ensemble des remarques formulées informatiquement. Une tablette numérique sera également mise à disposition en mairie.

Toute personne peut sur sa demande et à ses frais obtenir communication du dossier d'enquête auprès du service urbanisme réglementaire. Les informations relatives à l'enquête publique pourront être consultées sur le site internet de la ville [www.mairie-orsay.fr](http://www.mairie-orsay.fr) - rubrique cadre de vie/urbanisme/le PLU.

Le commissaire enquêteur se tient à la disposition du public en mairie le :

- Lundi 8 mars 2021 de 9h à 12h

- Jeudi 25 mars 2021 de 15h à 18h

- Vendredi 9 avril 2021 de 14h30 à 17h30

- Samedi 17 avril 2021 de 9h à 12h

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur transmis par ce dernier dans les trente jours après la clôture de l'enquête, seront tenus pendant un an à la disposition du public.

**REPRODUCTION INTERDITE**
**Changements de Régime Matrimonial**


Suivant acte reçu par **Maître Claire BESNARD**, Notaire au sein de la Société Civile Professionnelle «Georges HAYOTTE, Maud LE BRAS-VERRECCHIA et Romain CIVEL, Notaires associés», titulaire d'un Office Notarial à BRUNOY (Essonne), 2, place de la Mairie, CRPCEN 91013, le 31 mars 2021, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

**Monsieur Dominique Raymond LAVIGNE**, gérant, et **Madame Danielle Albertine Marie BELNA**, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à BRUNOY (91800) 86 avenue de Corbeil.

Monsieur est né à PARIS 14<sup>ÈME</sup> ARRONDISSEMENT (75014) le 1<sup>er</sup> février 1955.

Madame est née à LE CAMBOUT (22210) le 18 juin 1951.

Mariés à la mairie de ARGENTUIL-SUR-ARMANCON (89160) le 27 septembre

1980 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître FAY, notaire à BRUNOY (91800), le 16 septembre 1980, sans modification. Tous deux de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion  
 Le notaire.

Suivant acte en date du 30 mars 2021 dressé par **Maître Laure LEBOEUF** notaire salariée au sein de la société par actions simplifiée «Franck BRULPORT Peggy BAJEUX-QUEMENER et David THIRIET, notaires associés» 19 boulevard Jean Jaurès 91290 ARPAJON.

**Monsieur Christophe Marcel Roger OURY** né(e) le 21 octobre 1983 à MASSY 91300.

Et **Madame Cindy OURY née MORIN** née(e) le 26 septembre 1987 à EVRY.

Demeurant ensemble 8 Chemin de Saint Michel, 91180 St Germain les Arpajon.

Mariés le 30 juin 2012 par devant l'officier de l'état civil de SAINT GERMAIN LES ARPAJON sous le régime de la communauté réduite aux acquêts.

Ont décidé de changer de régime matrimonial et d'adopter pour l'avenir le régime de la séparation de biens.

Les créanciers peuvent s'opposer à la modification dans les trois mois suivant la présente publication en l'étude de l'office notarial où domicile a été élu à cet effet, conformément à l'article 1397 alinéa 3 du Code civil.



Suivant acte reçu par **Maître Benoît CODRON**, notaire à SAINT-CHERON, le 1<sup>er</sup> avril 2021, un acte aux termes duquel, Informations concernant les époux

**Monsieur Jean-Jacques, Louis PALVADEAU**, retraité, demeurant à BREUILLET (91650), 29, rue de la Savalerie.

Né à BREUILLET (91650), le 27 novembre 1951.

Epoux de Madame Mireille, Michèle RICHARDEAU,

De nationalité Française.

Mariés sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à son union célébrée à la mairie de RICHARVILLE (91410), le 10 juillet 1971, a adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle avec attribution intégrale au conjoint survivant, prévu par l'article 1526 du Code Civil.

Pour insertion  
 Le notaire.

Et **Madame Mireille, Michèle RICHARDEAU**, retraitée, demeurant à BREUILLET (91650), 29, rue de la Savalerie.

Née à PARIS (75009), le 22 janvier 1953.

Epouse de Monsieur Jean-Jacques, Louis PALVADEAU,

De nationalité française.

Mariés sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à son union célébrée à la mairie de RICHARVILLE (91410), le 10 juillet 1971, a adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle avec attribution intégrale au conjoint survivant, prévu par l'article 1526 du Code Civil.

Informations concernant l'opposition

Oppositions à adresser, s'il y a lieu, dans les **TROIS** mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier, auprès de Maître Benoît CODRON, notaire à SAINT-CHERON.

**CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL**

Suivant acte en date du 31 mars 2021 dressé par **Maître David THIRIET**, notaire associé de la société par actions simplifiée :

«Franck BRULPORT, Peggy BAJEUX-QUEMENER et David THIRIET, notaires associés»

située 19 Boulevard Jean Jaurès, 91290 ARPAJON.

**Monsieur John REBOLLAR** né le 14 mai 1979 à LONGJumeau (91160).

Et **Madame Krisztina REBOLLAR née NAGY**, née le 22 mai 1979 à BUDAPEST (Hongrie).

Demeurant ensemble :

- 5\_bis rue des Francis Bourgeois, 91630 Cheptainville.

Mariés le 18 avril 2019 par devant l'officier de l'Etat civil de KIKAUÀ POINT BEACH PARK comté de HAWAÏ état de HAWAÏ (ETATS-UNIS) sous le régime de la communauté réduite aux acquêts.

Ont décidé de changer de régime matrimonial et d'adopter pour l'avenir le régime de la séparation de biens.

Les créanciers peuvent s'opposer à la modification dans les trois mois suivant la présente publication en l'étude de l'office notarial où domicile a été élu à cet effet, conformément à l'article 1397 alinéa 3 du Code civil.

**CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL**

Suivant acte reçu par **Maître Marie PELARDGOUSSU**, Notaire au sein de la Société par Actions Simplifiée dénommée «Louis MARCEUL, Nicolas de BAUDUS de FRANSURES, et Alexandra VIVET, notaires associés» dont le siège est à CHARTRES (Eure et Loir), 12 rue du Bois Merrain, CRPCEN 28004, le 20 février 2021 :

**Monsieur Yann Nicolas Jacques PHILIPPE**, ingénieur,

Et **Madame Béatrice Guilaine Monique GEORGES**, demeurant à VERRIERES-LE-BUISSON (91370) 2 rue Paul Doumer.

Nés savoir :

Monsieur à ROUEN (76000) le 29 octobre 1970.

Madame à ORLEANS (45100) le 1<sup>er</sup> septembre 1970.

Mariés à la mairie de VERRIERES-LE-BUISSON (91370) le 2 juillet 2011 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Usant de la faculté qui leur est accordée par l'article 1397 du Code civil ont déclaré conjointement convenir, dans l'intérêt de leur famille, d'aménager leur régime matrimonial par la mise en communauté d'un bien immobilier sis à ORLEANS appartenant en propre à Monsieur pour l'avoir acquis par licitation.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion  
 Le notaire.

## Témoin de publication

Vendredi 02 Avril 2021

91 - Essonne

Rubrique : Avis d'enquête

### COMMUNE DE FLEURY-MEROGIS

#### ENQUETE PUBLIQUE DECLARATION DE PROJET EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITE DU PLU

Par arrêté du 24 mars 2021, le Maire a prescrit l'ouverture de l'enquête publique sur la déclaration de projet liée à la future école primaire avec mise en compatibilité du PLU.

L'enquête se déroulera en mairie (12 rue Roger-Clavier, 91700 FLEURY-MEROGIS) du 19/04/2021 au 04/05/2021 aux jours et heures habituels d'ouverture (hors veille de fête où la mairie fermera à 16H30 et le 1er mai 2021).

Monsieur Jean-Yves COTTY, Commissaire Enquêteur assurera des permanences en mairie les 20/04/21 de 9H00 à 12H00, 24/04/21 de 9H00 à 12H00, 29/04/21 de 14H30 à 17H30 et le 04/05/21 de 14H30 à 17H30.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet peuvent être consignées dans le registre d'enquête mis à disposition en mairie. Elles peuvent être adressées par écrit au Commissaire enquêteur à la mairie et par courriel : [urbanisme@mairie-fleury-merogis.fr](mailto:urbanisme@mairie-fleury-merogis.fr).

## Changements de Gérance

### ID COIFFURE

SARL au capital de 1 000 €  
52 avenue Mazarin  
91380 CHILLY-MAZARIN  
RCS EVRY 801 814 955

Suite AGE du 03/02/2021, nouveau gérant : Mme GHABANTENI Marjane, 9 résidence du Parc de l'Effort Mutuel, 91120 PALAISEAU, en remplacement de Mme OUADAH Salima démissionnaire, à compter de ce jour.

### DEFNE

SARL au capital de 10 000 €  
87 route de Grigny  
91130 RIS-ORANGIS  
RCS EVRY 820 270 049

Suite AGE du 01/04/2021 et à compter de ce jour, M. KURT Mehmet, 205 rue Desaix, 91000 EVRY-COURCOURONNES est nommé gérant en remplacement de Monsieur KURT Mehmet, démissionnaire.

### SISA DU CHATEAU DE MORSANG-SUR-ORGE

Société interprofessionnelle de soins ambulatoires à capital variable  
Au capital de 100 Euros  
Siège social :  
3 rue Jules Ferry  
91390 MORSANG-SUR-ORGE  
805 378 064 RCS EVRY

Par PV d'AGE du 31/12/2020, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur le Docteur Didier MANGENOT de ses fonctions de cogérant au 31/12/2020.

Mention en sera faite au RCS d'EVRY. Pour avis, La Gérante.

### DÉMISSION DE CO-GÉRANT

#### SELARL DE CHIRURGIENS-DENTISTES DENT'AIR

SELARL au capital de 7 500 €  
17 rue des Martyrs de Châteaubriand  
91210 DRAVEIL  
RCS EVRY 798 813 812

Suivant l'assemblée générale en date du 21/01/2021, il a été pris acte de la démission de Mme Sandy LABABIDI, demeurant 11 rue Gracieuse, 75005 PARIS en tant que co-gérant.

Avec effet au 14/01/2021.

De ce fait M. Richard SEATON, M. Nguyen Nam DUONG et M. Nadir-Youcef KEBBATI restent seuls gérants.

La modification des statuts sera faite en conséquence au RCS d'EVRY.

Pour avis, La Gérance.

## Dissolutions et Liquidations

### LA CALIFORNIE

SCI au capital de 155 €  
Siège social : 28 avenue de l'Avenir  
91420 MORANGIS  
RCS EVRY 448 123 273

Suite AGE du 14/04/2021, il a été décidé la dissolution de la société à compter du 14/04/2021. Liquidateur : PREVITERA Marc, 28 avenue de l'Avenir, 91420 Morangis. Le siège de liquidation est fixé au siège social.

Suite AGE du 14/04/2021, il a été décidé d'approuver les comptes définitifs de liquidation et des opérations accomplies par le liquidateur, de prononcer la clôture des opérations de liquidation, et donner quitus de son mandat au liquidateur, à compter du 14/04/2021.  
Dépôt légal au G.T.C. d'Evry.

### NEXT INNOVATION

SARL au capital de 1 500 €  
124 BIS RUE DU PERRY  
91310 LONGPONT-SUR-ORGE  
RCS d'EVRY 803 344 290

L'AGE du 31/12/2020 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. PIRES DAVID de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2020.  
Dépôt légal au G.T.C. d'EVRY.  
PIRES David

### GLD METAL

SARL au capital de 7 000 €  
75 boulevard de Fontainebleau  
91100 CORBEIL-ESSONNES  
RCS EVRY 824 921 555

Suite AGE du 31/03/2021, dissolution de la société à compter du 31/03/2021. Liquidateur : M. KINKANI Pedro Guylain, 102 rue de la Papeterie, chez KAMA NSIMBA, 91100 CORBEIL-ESSONNES. Le siège de liquidation est fixé au siège social.

Dépôt légal au G.T.C. d'EVRY.

### CAP2TOUT

SAS au capital de 5 000 €  
30 chemin de la Plaine  
91190 GIF-SUR-YVETTE  
800 191 462 RCS EVRY

Suite AGE du 15/12/2020, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 15/12/2020. Liquidateur : M. Guy BRIELLES, 30 chemin de la Plaine, 91190 GIF-SUR-YVETTE. Le siège de la liquidation au siège social.  
Dépôt légal au G.T.C. d'EVRY.

### SOCIETE CIVILE DES CASCADES

Société civile, société en liquidation au capital de 2 000 €  
Siège social : 15 Parc des Cascades  
91230 MONTGERON  
Siège de la liquidation :  
6, Rue Diego Velazquez  
77176 SAVIGNY-LE-TEMPLE  
433 264 660 RCS EVRY

Suivant décision collective des associées en date du 02/11/2020, il résulte que : Les associées ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 02/11/2020 et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur Madame Françoise MOIROU, demeurant 6, Rue Diego Velazquez, 77176 SAVIGNY-LE-TEMPLE, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'EVRY.

Le siège de la liquidation est fixé 6, Rue Diego Velazquez, 77176 SAVIGNY-LE-TEMPLE, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Mention sera faite au RCS d'EVRY. Pour avis, le Liquidateur

### 1000 ET 1 SERVICES

SARL au capital de 15 300 €  
Siège social : 64 rue Léon Chartier  
91160 SAULX-LES-CHARTREUX  
413 984 295 RCS EVRY

L'associé unique a décidé aux termes d'une délibération en date du 14/04/2021 la dissolution anticipée de la société à compter du 14/04/2021 suivie de sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires. A été nommé comme liquidateur : Joël FLORENT, demeurant à SAULX-LES-CHARTREUX (91160) 64 rue Léon Chartier, qui ont été conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif. Le siège de la liquidation est fixé au siège social à SAULX-LES-CHARTREUX (91160) 64 rue Léon Chartier. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de EVRY.

### SCITALMA BBA

SCI au capital de 1 067,14 €  
Siège Social : 2 rue du Maréchal Lannes  
91860 EPINAY-SOUS-SENBERT  
R.C.S EVRY 384 542 080

Suite AGE du 31/12/2020, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable. Liquidateur : Mme Véronique BERGERAT, 3 allée Scipion Cochet, 91800 BRUNOY. Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse du liquidateur.

Suit AGE du 31/12/2020, les associés ont approuvé les comptes de la liquidation, donné quitus et décharge de son mandat au liquidateur, et prononcé la clôture de la liquidation de la société à compter de ce jour.  
Dépôt légal au G.T.C. d'EVRY.

### SOCIETE CIVILE BIP

Société Civile au capital de 379 976,64 €  
Siège social : ZI du Bois Chalard  
18, rue du Bois Chalard  
CE 2907 - LISSES  
91029 Evry-Courcouronnes cedex  
411 127 103 R.C.S. EVRY

Suite AGE du 31/12/2020, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/12/2020. Liquidateur : Isabelle VANHOUTTE DE LA CHAISE demeurant à TROUVILLE-SUR-MER (14360), 10, Boulevard Louis Bréquet. Le siège de la liquidation est fixé au siège social.

Suite AGE du 31/12/2020, les associés, après avoir entendu le rapport de la Liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au Liquidateur et déchargé ce dernier de son mandat, et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter de ce jour.  
Dépôt légal au G.T.C. d'EVRY.

### OMQC

SARL au capital de 1 000 €  
9 rue Pasteur  
91170 VIRY-CHATILLON  
RCS EVRY 479 205 825

Suite AGE du 15/04/2021, approbation des comptes définitifs de liquidation et des opérations accomplies par le liquidateur, clôture des opérations de liquidation, quitus est donné de son mandat au liquidateur à compter du 15/04/2021.  
Dépôt légal au G.T.C. d'EVRY.

## Modifications

### AUTO PARC

SASU au capital de 1 000 €  
Siège social : 3 avenue des Sabons  
91350 GRIGNY  
RCS EVRY 887 598 837

Suite AGE du 01/01/2021, Mme Diana BESHIER, Résidence du Moulin Galant, 45 Grande Rue, 91100 CORBEIL-ESSONNES est nommée présidente, en remplacement de M. NADOEV Khiske, démissionnaire, à compter du 01/01/2021.

### V.S.M.

SASU au capital de 7 500 €  
Siège social : 3 chemin des Maures  
Hameau de Pierrefitte  
91780 SAINT-HILAIRE  
478 104 854 RCS EVRY

Par décision du 2 mars 2021, l'associé unique a décidé une augmentation du capital social de 12 500 € pour le porter à 20 000 €, par incorporation de réserves, usant des pouvoirs conférés par les statuts, de transférer le siège social au 1 rue de l'Ouche, 91150 ETAMPES, à compter du 2 mars 2021.

### SAS LA CASE

SAS au capital de 2 000 €  
46 rue Albert Pérémy  
91130 RIS-ORANGIS  
RCS EVRY 831 757 257

Suite AGE du 01/12/2020 et à compter de ce jour, il a été décidé de modifier l'objet social de la manière suivante : Restauration type traditionnel à consommer sur place, la vente à emporter de plat préparé, la vente de boissons alcoolisées et non alcoolisées.

### SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE PERRIN-BENTZ

SCI au capital de 12 195,92 €  
3 place Mendès France  
91000 EVRY-COURCOURONNES  
RCS EVRY 348 431 123

Par délibération du 10/04/2021 et à compter de ce jour, l'AGM a décidé de nommer cogérant Mme Anne-Marie PERRIN épouse SOUS, demeurant à BONDROUPE (91070), 41 allée Jacques Anquetil, de transférer le siège social à SOISY-SUR-SEINE (91450), 6 ter rue de la Croix de Gerville.

### ALMA CONSULTANT

SARL au capital de 62 200 €  
Parc Gutenberg, 2 bis voie la Cardon  
91120 PALAISEAU  
RCS d'EVRY 422 550 004

L'AGE du 30/03/2021 a décidé de modifier la dénomination qui devient à compter du 01/04/2021 :

### AMP C

Mention au RCS d'EVRY.  
Pascal COEURDEROY

### CHANGEMENT DE PRESIDENT

#### FUNERAIRE LAURENT PINTURIER

SAS au capital de 100.000 €  
19 rue de Dourdan  
91670 ANGERVILLE  
RCS EVRY 380 034 900

Aux termes des décisions de l'associé unique du 1<sup>er</sup> mars 2021 :

- Monsieur Adrien KUZMA demeurant 2 rue de l'Égalité, 91590 DHUISON-LONGUEVILLE, a été nommé Président en remplacement de Monsieur Laurent PINTURIER, démissionnaire, à compter du 1<sup>er</sup> mars 2021 ;

- il a été constaté la démission de Madame Corinne PINTURIER de ses fonctions de Directeur Général, à compter du 1<sup>er</sup> mars 2021.

#### FRANCE TRAVAUX CONSTRUCTION

SARL au capital de 1 000 €  
33 rue Debussy  
91240 SAINT-MICHEL-SUR-ORGE  
RCS EVRY 823 444 195

Suite AGE du 01/04/2021 et à compter de ce jour :

M. EL KHARCHA Hamid, 12 impasse du Tacot, 91290 ARPAJON est nommé gérant en remplacement de GUNDUZ Deniz, démissionnaire.

Transfert du siège social au 8 avenue Emile Aillaud 91350 GRIGNY

Nouvel objet social : Agencement lieu de vente. Travaux de finition. Aménagement d'intérieur, ravalement, peinture.

#### KAPITALORH LEGACY

SAS au capital de 100 €  
3 allée Marcel Cachin  
94600 CHOISY-LE-ROI  
RCS CRETEIL 827 736 661

Suite AGE du 30/10/2019 et à compter de ce jour, nouveau Président : M. Igoris FEDOTOVAS, 8 rue Georges Goudin, 91100 Corbeil-Essonnes, en remplacement de M. HANFFOU Rudy démissionnaire, nouveau siège : 8 rue Georges Goudin, 91100 Corbeil-Essonnes.

Immatriculation au RCS d'EVRY.

## Insertions Diverses

### VILLE DE SAINT-GERMAIN-LÈS-ARPAJON

#### Délibération du conseil municipal n°28 du 12/04/2021

#### AVIS DE MISE A DISPOSITION DU DOSSIER DE MODIFICATION SIMPLIFIEE N°2 DU PLU

Par délibération n°28 du 12/04/2021, affichée en Mairie le 13/04/2021 et enregistrée en S/Préfecture le 14/04/2021, Monsieur le Maire a fixé les modalités de la mise à disposition du public du dossier de modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme.

Le dossier portant sur le projet de modification, l'exposé de ses motifs et les avis émis par les personnes publiques associées mentionnées aux articles L. 132-7 et L. 132-9 sont mis à disposition du public pendant un mois, soit du 31 mai 2021 au 30 juin 2021, en Mairie, aux jours et heures d'ouverture au public, ainsi que sur le site internet officiel de la commune.

Un registre sera mis à disposition du public lui permettant de formuler ses observations et propositions, lesquelles pourront également être adressées par

courrier à Monsieur le Maire à l'adresse : Mairie de Saint-Germain-lès-Arpaçon - 3, rue René Dacle - 91180, ou envoyées par mail à l'adresse : mairie@ville-sgla.fr

Un avis informera le public de la mise à disposition du public du dossier de projet de modification. Cet avis sera publié en caractères apparents huit jours au moins avant le début de la mise à disposition du public, par voie d'affiches et sur le site internet de la commune.

A l'issue de la mise à disposition, Monsieur le Maire présentera le bilan devant l'assemblée délibérante et adoptera, le cas échéant, le projet éventuellement modifié pour tenir compte des avis émis et des observations du public, et ce par délibération motivée.

La délibération n°28, ainsi que le dossier de la modification n°2 seront publiés sur le portail national de l'urbanisme (<https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>) prévu à l'article L. 133-1 du code de l'urbanisme, et également consultables sur le site internet officiel de la commune, ainsi qu'en Mairie au service urbanisme aux jours et heures d'ouverture au public.



### SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DE LA PLACE DE LA GARE

Société Civile au capital de 1 600 €  
Siège social : 88 rue Molière  
91330 YERRES  
RCS EVRY D 391 321 445

Suivant acte reçu par Maître Dominique CADET Notaire Associé de la Société d'exercice libéral à responsabilité limitée «Dominique CADET, Pascale SCHENCK, Xavier ARMANGE et Emilie FAURE-GLACHANT, Notaires Associés», titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à BRUNOY (Essonne),

Il a été établie la DONATION-PARTAGE par :

Monsieur Michel Léon CAILLON, retraité, et Madame Claudine BAEZA, retraitée, son épouse.

Au profit de Madame Anne CAILLON épouse de Monsieur KERMANN et Madame Françoise CAILLON, divorcée de Monsieur MATHELIER.

Le DONATEUR fait, par ces présentes, donation entre vifs à titre de partage anticipé, conformément aux dispositions des articles 1075 et suivants du Code civil aux DONATAIRES, qui acceptent expressément, DE LA PLEINE PROPRIÉTÉ de 96 pars sociales non encore numérotées entièrement libérées de la SCI.

Comme conséquence de la présente donation de titres sociaux, il y a lieu de modifier l'article des statuts concernant le capital social. De plus, les parts n'ayant pas été numérotées lors de la constitution de la société, il en sera profité pour les numérotés aux présentes. En conséquence, la rédaction de l'article 7 des statuts sera désormais la suivante :

Article 7 - CAPITAL SOCIAL  
Monsieur Michel CAILLON : La pleine propriété des parts numérotées de 97 à 148 52

Madame Claudine CAILLON : La pleine propriété des parts numérotées de 149 à 200 52

Madame Françoise CAILLON : La pleine propriété des parts numérotées de 1 à 48 48

Madame Anne KERMANN : La pleine propriété des parts numérotées de 49 à 96 48

Dépôt légal au RCS d'EVRY  
Pour avis, Le notaire.

### COMMUNE DE RIS-ORANGIS

#### INSTITUTION DES DROITS DE PREEMPTION URBAIN SIMPLE ET RENFORCE SUR LE SECTEUR DES MEULIERES

Par délibérations du 25 mars 2021, le conseil municipal a décidé d'instaurer deux nouveaux périmètres de préemption :

- périmètre de préemption urbain sur le secteur des Meulieres,  
- périmètre de préemption renforcé sur le secteur des Meulieres.

Les délibérations du conseil municipal ainsi que les plans délimitant les périmètres du droit de préemption urbain simple et renforcé peuvent être consultés à la mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Stéphane RAFFALLI - Le Maire  
Conseiller Départemental de l'Essonne

## Avis d'Enquêtes

### COMMUNE DE FLEURY-MEROGIS

#### ENQUETE PUBLIQUE DECLARATION DE PROJET EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITE DU PLU

Par arrêté du 24 mars 2021, le Maire a prescrit l'ouverture de l'enquête publique sur la déclaration de projet liée à la future école primaire avec mise en compatibilité du PLU.

L'enquête se déroulera en mairie (12 rue Roger-Clavier, 91700 FLEURY-MEROGIS) du 19/04/2021 au 04/05/2021 aux jours et heures habituels d'ouverture (hors veille de fête où la mairie fermera à 16H30 et le 1<sup>er</sup> mai 2021).

Monsieur Jean-Yves COTTY, Commissaire Enquêteur assurera des permanences en mairie les 20/04/21 de 9H00 à 12H00, 24/04/21 de 9H00 à 12H00, 29/04/21 de 14H30 à 17H30 et le 04/05/21 de 14H30 à 17H30.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet peuvent être consignées dans le registre d'enquête mis à disposition en mairie. Elles peuvent être adressées par écrit au Commissaire enquêteur à la mairie et par courriel : urbanisme@mairie-fleury-merogis.fr.

## Extraits de Jugement

### TRIBUNAL JUDICIAIRE D'EVRY

#### EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE (procédures collectives)

Par jugement en date du 08 avril 2021,  
Le Tribunal Judiciaire d'EVRY a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

### SELARL PHARMACIE NOTRE DAME

79 place Notre Dame  
91150 ETAMPES  
RCS N° 522 531 730

Pour extrait certifié conforme par le Greffier.

## Le Républicain DE L'ESSONNE

Un système de saisie de vos annonces légales en ligne aux meilleurs tarifs !  
legales.le-republicain.fr

Contactez-nous :

al@le-republicain.fr  
01.69.36.57.10



Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2021 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements : 60 - 75 - 77 - 78 - 91 - 92 - 93 - 94 - 95. La tarification des annonces judiciaires et légales est définie par l'arrêté du ministère de la Culture et la Communication du 7 décembre 2020 et est la suivante pour les départements d'habilitation du Parisien : Annonces judiciaires et légales de Constitution de sociétés commerciales : tarif forfaitaire : Société anonyme (SA) 395€ HT - Société par actions simplifiée (SAS) 197€ HT - Société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU) 141€ HT - Société en nom collectif (SNC) 219€ HT - Société à responsabilité limitée (SARL) 147€ HT - Société à responsabilité limitée unipersonnelle (dite « entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée ») : EURL 124€ HT. Annonces judiciaires et légales hors Constitution de sociétés commerciales : tarifs HT à la ligne : 60 (4,37 €) - 75/92/93/94 (5,39 €) - 77/78/95 (5,14 €)

## LES MARCHÉS PUBLICS

Consultez aussi nos annonces sur <http://avisdemarches.leparisien.fr>

**Marchés  
- de 90 000 Euros**



VILLE DE LARDY

Mme DOMINIQUE BOUGRAUD - MAIRE  
Hôtel de ville - 70 Grande rue  
91510 LARDY  
Tél : 01 69 27 14 98

**L'avis implique un marché public** Objet : **Exploitation et maintenance des équipements thermiques et des centrales de traitement d'air des bâtiments communaux.**

**Procédure :** Procédure adaptée

**Forme du marché :**

Prestation divisée en lots : non  
**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

70% Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique  
30% Prix

**Remise des offres :** 28/05/21 à 12h00 au plus tard. Envoi à la publication le : 20/04/2021

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur

## Enquête publique

COMMUNE DE  
FLEURY-MÉROGIS

**ENQUÊTE PUBLIQUE, DECLARATION DE PROJET EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITE DU PLU**

Par arrêté du 24 mars 2021, le Maire a prescrit l'ouverture de l'enquête publique sur la déclaration de projet liée à la future école primaire avec mise en compatibilité du PLU.

L'enquête se déroulera en mairie (12 rue Roger-Clavier 91700 Fleury-Mérogis) du 19/04/21 au 04/05/21 aux jours et heures habituels d'ouverture (hors veille de fête où la mairie fermera à 16h30 et le 1er mai 2021)

Monsieur Jean-Yves COTTY, Commissaire Enquêteur assurera des permanences en mairie les 20/04/21 de 9H00 à 12H00, 24/04/21 de 9H00 à 12H00, 29/04/21 de 14H30 à 17H30 et le 04/05/21 de 14H30 à 17H30.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet peuvent être consignées dans le registre d'enquête mis à disposition en mairie. Elles peuvent être adressées par écrit au Commissaire enquêteur à la mairie et par courriel : [urbanisme@mairie-fleury-merogis.fr](mailto:urbanisme@mairie-fleury-merogis.fr).

## Constitution de société

Création de la sci à capital variable : SCI El Refugio Del Alma. Siège : 46 Rue Georges Clémenceau 91310 LEUVILLE SUR ORGE. Capital : 99 €. Capital minimum : 99 €. Objet : L'acquisition, l'administration, la restauration, la construction, et l'exploitation par bail, location ou autrement, de biens et droits immobiliers. Gérants : Valérie LAFIT, 46 Rue Georges Clémenceau 91310 LEUVILLE SUR ORGE. Nicolas LAFIT, 46 Rue Georges Clémenceau 91310 LEUVILLE SUR ORGE. Boris LAFIT, 46 Rue Georges Clémenceau 91310 LEUVILLE SUR ORGE. Durée : 99 ans au rcs de EVRY. Cessions soumises à agrément.

Par acte SSP du 09/04/2021, il a été constitué une Société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :  
Dénomination : SCI DCJL IMMOBILIER

Objet social : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la cession, la location, la gestion de tous immeubles et biens immobiliers, et notamment d'un immeuble à usage commercial sis 9 rue Maurice Béné 91470 LIMOURS

Siège social : 12 impasse du Douaire 91470 Forges-les-Bains.  
Capital : 1000 €  
Durée : 99 ans

Gérance : Mme MARQUES Dominique, Ghislaine, demeurant 12 impasse du Douaire, 91470 Forges-les-Bains  
Clause d'agrément : Cession libre entre associés et cession soumise à agrément dans les autres cas.  
Immatriculation au RCS d'Evry

Suivant acte SSP du 17 mars 2021 constitution de la SAS :

MYEL 26

**Capital social :** 3000 euros.  
**Siège social :** 19 avenue de la Croix Blanche 91700 Sainte-Geneviève-des-Bois  
**Objet :** Toutes prestations de services aux entreprises et notamment les prestations administratives de toute nature et plus généralement toutes prestations nécessaires à la gestion financière, l'organisation et au développement des entreprises ou des associations, la prise à bail et mise en location de locaux commerciaux ainsi que la mise à disposition de tous matériels, la vente de matériel et de consommables divers spécifiques au secteur de la santé.

**Président :** M. Eric BOUSKILA demeurant 77 avenue Paul Doumer 75016 Paris  
**Durée de la société :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS EVRY.

## Divers société

AJM

SAS au capital de 9.000 Euros  
Siège social : 25, rue de la Fraternité 91200 ATHIS MONS  
494 680 978 RCS EVRY

Le 01 avril 2021, le Président a décidé de transférer le siège social au 140 Avenue Jean Jaurès 91200 ATHIS MONS.  
Mention Faite au RCS d'EVRY

« SMARTCAR SOLUTIONS »  
S.A.S. au capital de 5 000,00 Euros  
**Siège social :** 6 RUE DE SEINE 91260 JUVISY-SUR-ORGE  
**R.C.S :** 844 370 361 EVRY

**CHANGEMENT D'ACTIVITE + TRANSFERT DE SIEGE + CHANGEMENT DE PRESIDENT**

Suite à l'AGE du 19/02/2021, il a été décidé :

de changer l'activité dans l'objet social de la Société, anciennement « NETTOYAGE ESTHETIQUE AUTO - VTC - LOCATION DE VEHICULES SANS CHAUFFEUR - CONCIERGERIE » en « NETTOYAGE ESTHETIQUE AUTO - CONVOYAGE - LOCATION DE VEHICULES SANS CHAUFFEUR - CONCIERGERIE », de transférer le siège de la Société, anciennement au « 6 RUE DE SEINE 91260 JUVISY-SUR-ORGE » elle sera désormais domiciliée à l'adresse « 3 ROUTE DE L'ABBAYE 91190 GIF-SUR-YVETTE », d'approuver la démission de Monsieur Rahmann ALI de ses fonctions de Président de la Société, compte à tenu de ce jour, d'approuver la démission de Monsieur Killian BLUCKTOR de ses fonctions de Directeur Général de la Société, compte à tenu de ce jour, de nommer Président de la société, Monsieur Killian BLUCKTOR, demeurant 3 ROUTE DE L'ABBAYE 91190 GIF-SUR-YVETTE, en remplacement de Monsieur Rahmann ALI.

L'article 2 « OBJET » et l'article 4 « SIEGE SOCIAL » des statuts ont été modifiés en conséquence.

Toutes les démarches ont été faites à cet effet.

Le dépôt légal sera effectué au RCS d'EVRY.

Monsieur Carlo RISSO, Retraité, et Madame Marie-France Thérèse MOURAILLE, Retraité, son épouse, demeurant ensemble à EPINAY-SUR-ORGE (91360) 45 chemin des Sablons.

Monsieur est né à ADDIS-ABEBA (ETHIOPIE) le 20 octobre 1942, Madame est née à MARSEILLE 1ER ARRONDISSEMENT (13001) le 6 décembre 1941. Mariés à la mairie de PARIS 12EME ARRONDISSEMENT (75012) le 1er juin 1974 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française. Madame est de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion  
Le notaire.

## Insertions diverses

INSERTION -  
CHANGEMENT PARTIEL  
DE REGIME  
MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Marie-Caroline BARRUT, Notaire Associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée « BDL ACT », titulaire d'un Office Notarial à EPINAY SUR ORGE, 5, rue des Monseaux, CRPCEN 91016, le 9 avril 2021, a été reçu le changement partiel de régime matrimonial contenant aménagement de la communauté :

PAR :  
Monsieur Carlo RISSO, Retraité, et Madame Marie-France Thérèse MOURAILLE, Retraité, son épouse, demeurant ensemble à EPINAY-SUR-ORGE (91360) 45 chemin des Sablons.

Monsieur est né à ADDIS-ABEBA (ETHIOPIE) le 20 octobre 1942, Madame est née à MARSEILLE 1ER ARRONDISSEMENT (13001) le 6 décembre 1941. Mariés à la mairie de PARIS 12EME ARRONDISSEMENT (75012) le 1er juin 1974 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française. Madame est de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion  
Le notaire.

Publiez vos  
annonces légales  
dans Le Parisien

Rendez-vous sur  
[www.annoncesleparisien.fr](http://www.annoncesleparisien.fr)  
7/7 - 24H/24H

**Le Parisien**  
Rapidité et  
souplesse d'un  
quotidien leader  
en IDF et l'Oise

PUBLIEZ VOS ANNONCES  
LEGALES DANS LE PARISIEN  
DU LUNDI AU SAMEDI